
**SYNDICAT GENERAL DES INSTRUMENTS A ECRIRE
ET DES INDUSTRIES CONNEXES**



**RAPPORT ANNUEL DU SYNDICAT GENERAL DES
INSTRUMENTS A ECRIRE ET DES INDUSTRIES
CONNEXES (SGIEIC)**

ANNÉE 2019

V. Les principales actions de l'organisation en 2019

Les principales actions de l'organisation en 2019 sont les suivantes :

- Les négociations collectives,
- L'animation de la politique sociale/emploi/formation,
- Le conseil en droit social
- La représentation de l'Intersecteur Papier Carton (IPC)
- L'accompagnement des entreprises adhérentes au SGIEIC dans le cadre du rattachement de la Convention collective des Instruments à écrire à la CCN du Cartonnage.
- L'accompagnement des entreprises de la filière afin qu'elles appréhendent au mieux les enjeux et l'impact de la réforme de la formation professionnelle intervenue avec la loi du 5 septembre 2018 (loi relative à « la liberté de choisir son avenir professionnel ») ;
- Le développement d'une politique proactive en matière de certifications professionnelles ;
- La participation à la mise en place de l'Opérateur de compétences Inter-Industries (OPCO 2i).

1. Dialogue social et négociations collectives

1.1. Négociations au niveau des Instruments à écrire sur les salaires minima conventionnels

Les négociations collectives ont conduit à la signature d'un avenant le 4 juillet 2019 avec l'ensemble des organisations syndicales de salariés à l'exception de la CGT, **revalorisant les salaires minima conventionnels de l'année 2019** de 1,5% sur l'ensemble des coefficients (OETAM et IC) et la prime d'ancienneté et l'indemnité de panier de nuit de 1,6%.

1.2. Négociations au niveau de l'Intersecteur Papier Carton – Mise en place de l'OPCO 2i

Au regard de la volonté du législateur de réduire le nombre d'OPCA par la création des opérateurs de compétences (OPCO), l'IPC a pris une part active à la mise en place de l'OPCO Inter-Industries « OPCO 2i » (créé par un accord en date du 19 décembre 2018 et regroupant les industries suivantes : métallurgie recyclage, industries électriques et gazières, pétrole, chimie, médicament, plasturgie, IPC, ameublement et bois, matériaux pour la construction, caoutchouc, textile).

L'IPC dispose d'un siège au conseil d'administration (même si ses effectifs ne regroupent que 3% de l'ensemble des salariés des branches de l'OPCO) et d'une section paritaire professionnelle pour animer sa politique emploi-formation.

2. Représentation dans les instances et organismes paritaires

Les intérêts des entreprises ont été défendus en particulier dans le cadre des instances et organismes paritaires, de branches ou interprofessionnels suivants :

- Instances de l'OPCA 3+ et de l'OPCO 2i (Conseil d'administration, Bureau, Section professionnelle paritaire IPC)
- Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation IPC (CPNEF),
- AFIFOR (Association tripartite d'animation du réseau des CFA de branches et de valorisation des métiers) : Conseil d'administration, comité de pilotage, GT ad hoc...
- Mandats interprofessionnels comme la CNAM-TS et le CTN-F.

3. Stratégie Ressources humaines/Politique emploi/formation dans l'IPC

3.1. Études et projets emploi/formation nationaux et régionaux

L'emploi et la formation professionnelle ont également été des sujets essentiels de l'activité UNIDIS en 2019 ; un programme soutenu d'études et de projets en matière d'emploi, de formation et de certification professionnelles a été porté. Les actions, conduites dans le cadre de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation professionnelle (CPNEF), sont financées sur les lignes « Observatoire des métiers » et « Etudes et recherches » de l'OPCA 3+.

– Formation/Certification professionnelle

La formation constitue un enjeu essentiel pour la filière papier carton afin que l'acquisition et le renforcement des compétences soient un levier fort de la compétitivité des entreprises et pour renforcer l'employabilité des salariés.

Une campagne de promotion des certificats de compétences professionnelles (CCP) a été lancée auprès de l'ensemble des entreprises.

– Digitalisation des pratiques emploi-formation : « *MaLearningFab* »

Un programme ambitieux de transformation des usages et pratiques de formation en misant sur l'innovation pédagogique et en développant spécifiquement une plateforme e-learning numérique a été lancé afin de capitaliser sur les bonnes pratiques en mettant salariés et apprentis au cœur du dispositif.

L'objectif est d'accompagner au mieux la transformation de l'approche formation et du recours au digital, de structurer une offre Learning utile et complémentaire à celles des entreprises, et de mutualiser /capitaliser au mieux sur des modules existants dans les centres de formation ou les entreprises. La formation au poste de travail et les échanges de bonnes pratiques entre pairs

seront ainsi facilités par cet outil de Branche ouvert à toute entreprise souhaitant y réserver un espace sécurisé.

Cette plateforme a été inaugurée en décembre 2018. Toutefois, le prestataire « WEARELEARNING » en charge de la plateforme a été placé en liquidation judiciaire, rendant la plateforme inaccessible. Une démarche exploratoire a été lancée en 2019 afin de trouver un nouveau prestataire. Son choix, en concertation avec les partenaires sociaux, s'est porté sur la Société SQUARANCE qui a pour activité le développement d'application web et/ou mobile sur le site <https://riseup.ai> et tous les sous-domaines associés destinée à permettre aux entreprises clientes d'organiser, gérer et suivre la mise en place de formations au sein de leur entreprise.

Au cours de l'année 2019, des modules digitaux transversaux destinés à tous les acteurs de la filière ont été intégrés à la plateforme et mis gratuitement à disposition des entreprises : PASS Sécurité, Objectif Tutorat, Orientation Papier Carton.

3.2. Communication métiers et valorisation de la filière Papier Carton

De nombreuses actions communes de promotion des métiers et de valorisation ont été menées en 2019 :

- Participation à des salons : mondial des Métiers à Lyon en Février 2019 et salon All4pack à Paris-Villepinte en novembre 2019 ;
- Réalisations d'un kit à distribuer aux visiteurs des entreprises et salons ;
- Refonte du site internet dédié à la formation initiale et à l'alternance ;
- Finalisation d'un module de formation digitale « Orientation Papier Carton » ;
- Organisation d'un concours de carte de vœux pour les étudiants et apprentis.

4/ Partenariats emploi/formation régionaux et autres partenariats avec des structures publiques

Une des actions a été la participation à la négociation, au pilotage et/ou aux travaux dans le cadre de projets emploi/formation avec les collectivités territoriales au travers de contrats d'objectifs sectoriels et territoriaux en régions Hauts de France, Nouvelle-Aquitaine et Grand Est.

L'IPC a également participé aux travaux de l'EDEC PIC SYNERGIE. OPCA 3+ et DEFi avaient déposé un projet commun en juin 2018 dans le cadre de l'appel à projet du Plan d'Investissement des Compétences (PIC) « Soutien aux démarches prospectives compétences ». Ce projet a fait l'objet de la signature d'un Accord d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) avec la DGEFP sur une période allant de novembre 2018 jusqu'au 30 avril 2021. L'OPCO 2i poursuit le partenariat engagé dans le cadre de l'EDEC PIC SYNERGIE.

Conformément au plan d'actions de l'EDEC PIC SYNERGIE, OPCO 2i est notamment chargé de mettre en œuvre une Action spécifique, DIGI'FEST qui vise à développer une démarche d'accompagnement des entreprises dans la conception et la réalisation de leurs actions de

formation en situation de travail (AFEST), démarche à laquelle l'IPC a contribué au cours de l'année 2019 par sa participation active aux différents comités de pilotage.

Les travaux relatifs à cet EDEC ont également visé à élaborer un plan de préconisations et d'actions afin de renforcer l'attractivité et de faciliter le recrutement dans les entreprises des industries de transformation et de procédés.